

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, il y a au Canada 1,410 réfugiés ou des gens qui sont devenus réfugiés à la suite du coup d'État au Chili. Nous avons émis 460 visas d'immigrants supplémentaires qui n'ont pas été utilisés. Nous étudions actuellement 1,350 autres demandes. Ces simples faits montrent que le Canada est l'un des premiers à s'occuper de cette situation. Mais il y a eu des faits nouveaux. Il semble que la junte militaire au Chili va libérer certains prisonniers pourvu qu'ils puissent trouver asile ailleurs. En outre, certains des pays d'Amérique du Sud qui acceptaient de façon temporaire un grand nombre de réfugiés du Chili trouvent très difficile de continuer à les faire vivre. Le Haut-commissaire aux Nations Unies nous a fait des instances et même une demande pour que nous fassions un nouvel effort et c'est ce que nous allons faire d'ici peu.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

DEMANDE D'ENVOI CERTAIN DES CHÈQUES DE PENSION DE VIEILLESSE AVANT LA NOËL

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. J'avais pensé à l'instar d'autres députés, que, conformément à l'usage habituel, les bénéficiaires de la pension de vieillesse et des allocations familiales recevraient leur chèque du gouvernement avant Noël. Certains bénéficiaires de la pension de vieillesse semblent croire, à tort je l'espère, que ces chèques n'ont pas été expédiés suffisamment à temps pour qu'ils les aient avant Noël. Devant ces bruits alarmants, le ministre peut-il assurer la Chambre que l'on a respecté l'usage habituel?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, oui, on a respecté l'usage habituel, mais le député semble ne pas vraiment le connaître. Je lui demanderais de vérifier.

M. Lawrence: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Ai-je raison de penser que les chèques ont été expédiés à temps et que les bénéficiaires de la pension de vieillesse les recevront pour Noël?

M. Lalonde: Monsieur l'Orateur, je répète que le député se trompe tout à fait sur la pratique suivie ces dernières années quant à l'expédition des chèques de cette catégorie.

M. l'Orateur: A l'ordre. D'après mon interprétation, telle n'était pas la question du député. Le député a demandé si les chèques avaient été expédiés à temps pour que les bénéficiaires de la pension de vieillesse les reçoivent pour Noël.

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, excusez-moi, mais mon écouteur n'était pas branché.

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai laissé entendre que le député n'avait pas posé cette question. Il a demandé si le ministre pouvait assurer à la Chambre que les chèques

Questions orales

avait été expédiés à temps pour que les pensionnés les reçoivent avant Noël. C'est bien cela?

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, puis-je répéter ma question. Le ministre voudrait-il assurer à la Chambre que les chèques de pension de vieillesse et d'allocations familiales ont été expédiés à temps pour que les bénéficiaires les reçoivent avant Noël?

M. Lalonde: Monsieur l'Orateur, je suis heureux de répondre à cette question. Le député a déclaré, avant de la poser, que l'usage veut qu'on expédie ces chèques avant Noël. Les chèques d'allocations familiales ont toujours été expédiés de façon à ce qu'on les reçoive avant Noël et les chèques de pension de vieillesse sont reçus entre Noël et le jour de l'an. C'est ce qui se passera de nouveau cette année, comme ce fut le cas au cours des années dernières, aussi loin que le député peut remonter.

* * *

● (1250)

L'IMMIGRATION

L'OCTROI À DES GROUPES D'AMÉRICAINS DE PERMIS DE TRAVAIL RELATIVEMENT À CERTAINS EMPLOIS À LA NORTHERN ELECTRIC—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. J'ai appris qu'un nombre considérable de permis de travail avaient été accordés à un groupe d'Américains pour leur permettre de venir travailler chez Northern Electric pendant quelques mois, et qu'en fait ces emplois étaient des emplois de routine qui pouvaient être occupés par des Canadiens, cependant que 490 employés canadiens avaient déjà été mis à pied par la Northern Electric. Le ministre est-il au courant de la profonde insatisfaction et de l'agitation des travailleurs canadiens de cette société qui risquent d'entraîner des arrêts de travail, et va-t-il prendre des mesures pour mettre fin à cette façon d'agir qui semble manifestement en contradiction avec les politiques d'immigration annoncées par le gouvernement?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je dois respectueusement dire que les renseignements donnés par le député ne sont pas conformes à ceux que j'ai pu obtenir. Je le remercie de soulever cette question. Les travailleurs américains sont des installateurs spécialisés de matériel de bureau central. Ils sont ici temporairement pour remplacer des travailleurs canadiens de même classe que l'on entraîne actuellement à utiliser de nouveaux appareils fort compliqués qui vont être utilisés dans un avenir prochain. Les travailleurs licenciés de l'usine canadienne de Northern Electric appartiennent à d'autres catégories professionnelles et n'ont pas les compétences nécessaires pour l'installation de matériel de bureau central. Sur les 3,500 travailleurs affectés par l'interruption de la production à cette usine, 2,800 sont, conformément à un accord entre le syndicat et la société, non pas licenciés, mais en congé payé. La société prévoit de rappeler la plupart d'entre eux au début de janvier. Les installateurs canadiens que remplacent les Américains ne sont en fait pas disponibles pour la raison que j'ai mentionnée—ils sont actuellement en stage.